

Actif occupé

La population active occupée regroupe l'ensemble des personnes qui ont déclaré un emploi (au sens du recensement). Les actifs occupés sont dénombrés au lieu de résidence, alors que les emplois le sont au lieu de travail.

Aire urbaine, ville centre, banlieue, pôle, couronne

Le zonage en aires urbaines de 2010 propose une mesure des aires d'influence des villes sur le territoire. Il partage le territoire en quatre types d'espaces : les grandes aires urbaines, les autres aires, les autres communes multipolarisées et les communes isolées hors influence des pôles. Une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Lorsque le pôle urbain est constitué de plusieurs communes, les communes qui la composent sont soit ville centre, soit banlieue. Si une commune représente plus de 50 % de la population du pôle urbain, elle est seule ville centre. Sinon, toutes les communes qui ont une population supérieure à 50 % de celle de la commune la plus peuplée, ainsi que cette dernière, sont villes centres. Les communes urbaines qui ne sont pas villes centres constituent la banlieue.

Densité (typologie européenne)

La typologie européenne « degré d'urbanisation » est une classification conçue par la Commission européenne pour servir de cadre aux politiques structurelles. Elle s'organise en deux étapes : dans un premier temps, la densité de population est observée sur une grille de carreaux de 1 km de côté, puis, dans un deuxième temps, les carreaux de densité dépassant certains seuils sont agrégés pour former des mailles qui définissent des zones d'urbanisation dense ou intermédiaire (espace urbain) et des zones d'urbanisation peu dense (espace rural).

Pour tenir compte de la très grande diversité des espaces ruraux en France, l'Insee a complété la nomenclature européenne en proposant quatre niveaux de densité.

Distance, temps de trajet domicile-travail

Les distances entre le domicile et le lieu de travail et les temps associés sont calculés à partir des distances routières fournies par le distancier Métric de l'Insee, pour les personnes motorisées.

Enquête ménages déplacements

Les enquêtes ménages déplacements (EMD) portent sur un échantillon représentatif des ménages de l'aire d'étude. Les collectivités locales (agglomérations, Région Rhône-Alpes) ont mené différentes enquêtes sur ces pratiques de mobilité. Elles sont réalisées selon une méthodologie standard du Cerema qui permet une comparaison dans l'espace et dans le temps des données.

Entreprise

Dans le décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008, l'entreprise est la plus petite combinaison d'unités légales constituant une unité organisationnelle de production et jouissant d'une certaine autonomie de décision.

Exportations

Les exportations sont les ventes déclarées par les entreprises du secteur à l'exportation (c'est-à-dire hors du pays de résidence) et qui comprennent les livraisons intracommunautaires. Les échanges commerciaux régionaux proviennent des statistiques douanières. Elles doivent être interprétées avec précaution, car elles portent indifféremment sur des biens d'équipements ou de consommation (consommation finale) et des biens intermédiaires destinés à être réintroduits dans un processus de production.

Firme multinationale

Groupe ayant au moins une unité légale à l'étranger et une en France. Sa catégorie d'entreprise est déterminée sur son périmètre observé en France.

Firme multinationale sous contrôle français (étranger)

Firme multinationale dont la tête de groupe (société contrôlant les autres sans être elle-même contrôlée) est une société française (étrangère).

Hub

Dans les transports, un hub ou plate-forme de correspondance est une zone d'interface privilégiée par sa position spatiale et ses infrastructures de communication. Dans l'aviation, un hub aérien ou plate-forme de correspondance aéroportuaire est un aéroport qui permet aux passagers de changer rapidement et facilement de vol et aux compagnies aériennes de concentrer leurs avions en un point unique.

Masse salariale

La masse salariale est le cumul des rémunérations nettes des salariés. Les rémunérations correspondent aux salaires et primes des salariés au cours de l'année d'exercice.

La masse salariale versée par les établissements locaux correspond à la masse salariale au lieu de travail.

La masse salariale détenue par les résidents correspond à la masse salariale au lieu de résidence.

Migrations résidentielles

Les migrations résidentielles consistent à changer de logement. Elles sont estimées grâce à la question du bulletin individuel du Recensement de la population : « Où habitez-vous l'an dernier ? ». Les enfants de moins de 1 an et les départs vers l'étranger sont exclus du champ de l'étude, de même que les échanges avec Mayotte.

Avant 2011, les enquêtes de recensement interrogeaient sur le lieu de résidence cinq ans auparavant. Les volumes ne sont pas comparables avec ceux diffusés précédemment.

Les entrants sont les individus présents sur le territoire étudié qui n'y résidaient pas l'année précédente. Les sortants sont le nombre d'individus présents sur le territoire étudié l'année précédente et n'y résidant plus. Le solde migratoire est égal au nombre d'entrants (en provenance de France) moins le nombre de sortants (vers la France). Rapporté à la population de la zone en fin de période moins le solde, il permet de mesurer l'impact des migrations sur la population.

Les échanges avec l'étranger expliquent en grande partie les écarts existant entre le solde migratoire (interne à la France) et le solde apparent des entrées-sorties (global). Ce dernier est en effet estimé indirectement par la différence entre la variation totale de la population et le solde naturel au cours de la période considérée.

Navetteurs

Les navetteurs sont des actifs occupés qui ne travaillent pas dans leur commune de résidence.

Pôles de compétitivité

Les pôles de compétitivité rassemblent sur un territoire bien identifié et sur une thématique ciblée, des entreprises, petites et grandes, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Ils ont vocation à soutenir l'innovation.

Résidences secondaires

Les résidences secondaires sont des logements, à usage privé ou loués meublés, utilisés pour les week-ends, les loisirs ou les vacances.

Service de transports urbains

Il s'agit de la zone où le transport public est considéré comme urbain. À partir de 2015, la loi Notre définit les services de transport urbain et remplace la notion de Périmètre de Transports Urbains (PTU).

Tourisme

Le tourisme comprend les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité.

La consommation touristique intérieure est un agrégat qui mesure la consommation des visiteurs (touristes et excursionnistes) français ou étrangers, au cours ou en vue des voyages qu'ils ont effectués en France ou à partir du territoire français, réalisée auprès des fournisseurs de services et de biens.

Transfert d'établissement

Un transfert correspond au déménagement de l'ensemble des moyens de production d'un établissement d'une commune à une autre de France métropolitaine.

Taux de mobilité (en %) : Il rapporte le nombre total de transferts au stock d'établissements. Il s'agit de la somme des établissements entrés dans la zone plus les établissements sortis de la zone divisée par deux fois le stock d'établissements au milieu de la période.

Solde : différence entre les nombres d'établissements entrés et sortis pour une zone donnée. Le solde est, par convention, positif s'il entre plus d'établissements qu'il n'en sort, il est négatif dans le cas contraire. Le taux de solde permet de mesurer l'importance du solde relativement au tissu économique de la zone. Pour cela, on utilise le stock en milieu de période.

Zones touristiques

Le zonage en zones touristiques d'Auvergne-Rhône-Alpes est encore aujourd'hui la juxtaposition des deux zonages correspondants des deux anciennes régions Auvergne et Rhône-Alpes. Ils ont été élaborés conjointement par les directions régionales de l'Insee et les comités régionaux du tourisme, dans le cadre des enquêtes de fréquentation.